

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE

N°2019/15

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
27	19	19

<u>Date de la convocation :</u>	le 10 mai 2019
<u>Date d'affichage :</u>	Le 28 mai 2019

Séance du 16 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le seize mai à 18h30, le comité syndical du SEZEO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier FERREIRA,

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Sophie MERCIER, Messieurs Philippe BARBILLON, Alain CARRIÈRE, , Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Alain DENNEL, Michel DUPONT, Olivier FERREIRA, Dominique FONTAINE, Daniel GAGE, Jean-Noël GUESNIER, Jean-Pierre HAUDRECHY, Jean-Pierre LEBOEUF, Florent MAZIÈRES, Denis MESSIO, Francis MONFAUCON, Patrick PEYR, Jackie TASSIN, Gérard WARIN.

Absents représentés : Monsieur Dominique FERRY par Monsieur Daniel GAGE, Monsieur représenté par Monsieur Didier BÉRANGER, Monsieur Grégoire LANGLOIS-MEURINNE représenté par Monsieur Francis MONFAUCON

Absents excusés : Madame Kristine FOYART, Marianne PARIGOT, Corinne TROUVAIN Messieurs Patrick ALLARD, Patrice CARVALHO, Marcel DAUSQUE, Daniel FORGET, Christian HEDUY

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique FONTAINE

Objet : Approbation du Compte de Gestion du budget annexe « éclairage public Force Énergies » arrêté au 31 mars 2019

Vu la délibération n°2019/09 du 21 mars 2019 portant dissolution du budget annexe « éclairage public Force Énergies »,

Après s'être fait présenter pour le budget annexe « Éclairage public Force Énergies » ; le budget primitif de l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Considérant l'approbation du compte administratif de l'exercice 2019 lors de la même séance du Comité Syndical,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical,

DÉCLARE que le compte de gestion du budget annexe « Éclairage public Force Énergies » dressés pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Le Président,
Olivier FERREIRA

